

Il a évoqué plusieurs facteurs

Un agronome explique les raisons de la flambée des prix

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5473 - Mercredi 15 septembre 2021 - Prix : 10 DA

Accidents de la route

31 décès en une semaine

Page 16

Recrutement des titulaires de magistère et doctorat

Le ministère opte pour une «solution progressive»

Page 2

De quoi les relations saoudo-américaines sont-elles malades ?

Par Mohamed Habili

Entre l'Arabie saoudite et l'administration Biden, les relations ont été mauvaises dès le début, si par début on entend le moment où cette dernière s'est emparée des rênes du pouvoir aux Etats-Unis. La réalité, c'est qu'elles l'étaient avant même l'élection de Joe Biden, qui pendant la campagne électorale s'était engagé à les revoir en profondeur, ce qui par la même occasion témoignait de l'importance qu'elle revêtait à ses yeux comme à ceux de son pays. Il ne s'est guère appesanti sur le sujet cependant, laissant baigner dans un flou artistique les motifs réels derrière ce projet de sévir à l'égard d'un pays tout de même vieil allié du sien. Ces propos de campagne étaient loin d'apporter de réponse à la question de savoir de quoi s'était donc rendue coupable l'Arabie saoudite pour que lui-même en arrive à promettre à son public de prendre le moment venu des sanctions contre elle. Car si la précision n'était pas leur marque principale, il n'en restait pas moins qu'ils étaient en eux-mêmes suffisamment clairs pour inspirer des inquiétudes à l'Arabie saoudite. Parce qu'à ce moment l'assassinat particulièrement horrible du journaliste Jamal Khashoggi hantait encore vivement les esprits, l'idée avait tout naturellement prévalu que la révision projetée par le candidat Biden devait être en rapport avec ce fait sans pareil.

Suite en page 3

Débat du Plan d'action du gouvernement

Le pouvoir d'achat au centre des préoccupations



Ph/D. R.

L'érosion du pouvoir d'achat des citoyens et la flambée des prix des produits alimentaires étaient au centre des interventions des députés. S'exprimant lors du débat du Plan d'action du gouvernement, des représentants du peuple étaient nombreux à appeler le gouvernement à trouver des solutions pour améliorer les conditions de vie de nombreuses familles algériennes. Ils ont notamment pointé du doigt les causes de cette situation et mis en garde contre les risques encourus si elle perdure.

Page 3

AADL

Ouverture demain de la plateforme de retrait des ordres de versement

Page 2

Mostaganem

Un escroc arrêté et 1,3 million DA récupérés

Page 16

Recrutement des titulaires de magistère et doctorat

Le ministère opte pour une «solution progressive»

■ «La différence du nombre de postes financiers alloués pour l'emploi au rang de professeur assistant catégorie "B" par rapport aux années 2020 et 2021 a été estimée à 645 postes financiers supplémentaires, soit 64 %», a indiqué un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ajoutant que «le ministère a opté pour une solution progressive afin d'employer les titulaires de magistère et de doctorat».

Par Thinhinene Khouchi

«U ne réunion s'est tenue lundi, au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, concernant le recrutement des

titulaires de doctorat et de magistère», a indiqué, hier, un communiqué du ministère. En effet, voulant calmer le mécontentement de cette catégorie d'élite qui s'est retrouvée après des années d'études sans emploi, le ministère a décidé de tenir cette réunion le 13 septembre, date à laquelle devait se tenir un sit-in devant le siège du ministère. Selon le communiqué du ministère, cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de trois directeurs centraux et d'un groupe de titulaires de doctorat et de magistère, s'inscrit dans le cadre de la directive ministérielle d'appui à l'encadrement pédagogique au niveau des établissements universitaires. La même source a ajouté que «grâce aux efforts du gouvernement pour prendre en charge cette catégorie, le secteur s'est vu octroyer 1 400 nouveaux postes financiers supplémentaires. Le total des postes financiers ouverts à l'emploi au rang de professeur assistant catégorie "B" au cours de l'année 2021 ont été identifiés comme suit : 1 655 postes financiers ont été attribués, dont 1 043 postes pour les universités, 273 postes pour les centres universitaires et 339 postes pour les écoles supérieures». À cet sujet, «il est à noter que la différence du nombre de postes financiers alloués pour l'emploi au grade de professeur assistant catégorie "B" par rapport aux années 2020 et 2021 a été estimée à 645 postes financiers sup-



plémentaires, soit 64 %», a expliqué le ministère, ajoutant qu'«en plus des efforts que nous avons évoqués, le secteur a adopté la solution Recrutement progressif de la catégorie des titulaires de doctorat et de maîtrise». D'autre part, afin de prendre également en charge cette catégorie de titulaires de ces diplômes universitaires, «notre secteur, dans le cadre de travaux sectoriels conjoints, attend la publication d'un texte réglementaire entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que la Direction générale de la Fonction Publique et de la réfor-

me administrative, qui comprend le développement de nouveaux mécanismes pour l'emploi des titulaires de diplômes universitaires magistère et doctorat dans les institutions et administrations publiques et dans les secteurs économiques publics et privés». Enfin, il est à noter

que la Coordination nationale des titulaires de diplôme de magistère et de doctorat devait organiser un sit-in les 12/13/14 septembre devant le ministère de l'Enseignement supérieur afin de réclamer «le recrutement direct qui est un droit garanti par la loi»

T. K.

AADL Ouverture demain de la plateforme de retrait des ordres de versement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed, Tarek Belaribi, a donné des instructions à l'effet d'ouvrir la plateforme électronique de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) pour permettre à quelque 6 000 souscripteurs de télécharger demain leurs ordres de versement, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion tenue lundi au siège de son département ministériel à laquelle ont pris part des cadres centraux du ministère, le directeur général chargé de la gestion de l'AADL ainsi que les directeurs régionaux de l'agence, M. Belaribi a appelé le DG de l'AADL à «créer une application électronique permettant aux souscripteurs (inscrits en 2013, dont les recours ont été acceptés, n'ayant pas encore versé la première tranche et n'ayant pu être contactés par l'Agence) de s'inscrire sur la base électronique, et préparer l'ouverture de la plateforme pour permettre à quelque 6 000 souscripteurs de télécharger leurs ordres de versement le 16 septembre courant», selon le communiqué.

Au terme de la présentation par le DG de l'AADL d'un exposé sur le calendrier des souscripteurs concernés par le versement de la première tranche dont les recours ont été acceptés et ayant été inscrits en 2013, le ministre a souligné l'impératif de revoir tous les dossiers et de s'assurer de leur traitement au niveau national.

Concernant les décisions d'affectation, le ministre a ordonné d'accélérer la cadence de réalisation des projets de manière à les livrer le mois prochain.

M. Belaribi a également appelé à régulariser les contrats de logement, toutes formules confondues, et de procéder à la vente de tous les locaux de l'AADL à travers le territoire national, et ce, suivant les conditions prévues par la loi.

R. K.

Bilan des dernières 24 heures

227 nouveaux contaminés et 18 décés

L'Algérie a enregistré 18 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre de cas que le bilan d'hier (18), portant à 5 614 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 227 cas, soit 6 cas de moins par rapport au bilan d'hier (233), pour atteindre, au total, 200 528 cas confirmés.

R. N.

Industrie/UGTA

Installation des comités de concertation de trois filières

Le ministère de l'Industrie et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ont procédé, hier à Alger, à l'installation de trois comités de concertation et de dialogue relatifs aux filières de l'agroalimentaire, des matériaux de construction et des industries chimiques, avec pour mission de «parvenir à des solutions consensuelles et pratiques entre les syndicats et les administrations concernées».

Dans une allocution à l'occasion de la cérémonie d'installation de ces comités, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, a expliqué qu'il s'agit d'une démarche venant couronner les résultats de la réunion tenue avril dernier entre son département ministériel et l'UGTA, consacrant les mécanismes d'action commune à mettre en

place pour la relance des domaines d'activités ciblés.

Détaillant les missions dévolues à ces comités, M. Zaghdar a précisé qu'ils auront à contribuer à la relance économique et industrielle conformément au Plan d'action du gouvernement, et de pointer les problèmes et difficultés auxquels font face les entreprises économiques publiques activant dans ces filières afin de trouver des solutions consensuelles et pratiques acceptées par les syndicats des travailleurs et les administrations concernées.

Le ministre a également insisté sur l'impératif d'agir, «non seulement pour le règlement des difficultés dont pâtissent ces entreprises, mais aussi dans le cadre d'une démarche visant à jeter les bases pour la création d'un espace propice à

la créativité professionnelle et industrielle pour la concrétisation de l'investissement sûr et de nouvelles tendances économiques selon les normes internationales».

L'installation de ces comités intervient aussi dans le cadre de la série des rencontres de concertation, à l'instar de celles ayant englobé les secteurs du tissu industriel et mécanique en avril passé. Les comités ont été installés en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, de représentants de la Fédération de l'agroalimentaire, des matériaux de construction et des industries chimiques relevant de l'UGTA, des présidents des groupes publics activant dans ces filières, à savoir le groupe public agro-industries

«Agrodiv», le Groupe industriel des ciments d'Algérie «Gica», le Groupe «Divindus», le Groupe des industries chimiques, ainsi que des cadres du ministère de l'Industrie.

Dans son intervention, M. Labatcha dira que l'espace de concertation voulu est de nature à rapprocher les gestionnaires et les représentants des travailleurs, ce qui permettra d'éviter des perturbations pour les entreprises et leurs travailleurs. «Un tel environnement préservera la stabilité et la communication entre les gestionnaires et les travailleurs et permettra d'examiner les solutions dans le cadre de ces comités qui, à leur tour, donneront les indicateurs à la tutelle en temps opportun, en vue de la réorientation de leurs décisions, le cas échéant».

R. K.

Débat du Plan d'action du gouvernement

Le pouvoir d'achat au centre des préoccupations

■ *L'érosion du pouvoir d'achat des citoyens et la flambée des prix des produits alimentaires étaient au centre des interventions des députés. S'exprimant lors du débat du Plan d'action du gouvernement, des représentants du peuple étaient nombreux à appeler le gouvernement à trouver des solutions pour améliorer les conditions de vie de nombreuses familles algériennes. Ils ont notamment pointé du doigt les causes de cette situation et mis en garde contre les risques encourus si elle perdure.*

Par Massi Salami

Ainsi, le député Safa Hicham du RND a affirmé que la baisse du pouvoir d'achat des citoyens était due à la politique de «pillage des richesses et aux faux programmes de développement», en sus de «l'octroi d'aides aux non méritants en l'absence de contrôle», préconisant d'améliorer le pouvoir d'achat du simple citoyen et d'octroyer l'aide aux plus méritants en vue de réaliser la justice sociale.

La députée Lamia Zebouchi, du même parti politique, a affirmé, de son côté, que les citoyens attendaient de l'Etat de leur assurer une vie décente dans le respect de leur dignité, soulignant l'importance d'améliorer le pouvoir d'achat du citoyen et de lui accorder la chance de recrutement dans tous les secteurs, outre l'accès aux soins, au logement, etc.

Le député du Mouvement El Bina, Abdelkader Berriche, a estimé, quant à lui, que la réforme des mécanismes de contrôle des marchés est le seul moyen de mettre un terme à la flambée des prix qui menace la sécurité sociétale, appelant à faire prévaloir l'intérêt du citoyen et à renforcer son pouvoir d'achat pour lui garantir une vie digne.

Le député Hadj Laroussi Karim du parti El Karama a affirmé que le citoyen constitue le centre des préoccupations de



l'Etat et le rétablissement de sa confiance en les responsables n'est possible que par l'amélioration de son pouvoir d'achat et l'élaboration de textes réglementaires clairs pour étendre l'Etat de droit et mettre un terme à la bureaucratie administrative. D'autres représentants du peuple ont mis en avant l'impératif de mettre sur pied «un plan d'urgence» pour éradiquer la pauvreté, comme ils ont souligné bien d'autres points en mesure d'améliorer les conditions de vie et développer certaines régions reculées du pays. Ainsi, le député indépendant Ibrahim Fakhour a salué la décision de développer les wilayas du Sud dans le cadre de la nouvelle loi relative à l'or-

ganisation territoriale du pays, comme il a appelé à la réactivation du Fonds spécial de développement des régions du Sud, «gelé depuis plusieurs années».

Le député Mohamed Mansouri, du même groupe parlementaire, a évoqué un plan «ambitieux» qui jette les bases permettant d'édifier la nouvelle Algérie à laquelle aspirent les citoyens, construire une économie forte et sortir de la dépendance aux hydrocarbures. Il a toutefois déploré l'absence de vision claire et de délais de mise en œuvre précis. «Il est nécessaire de concrétiser le PAG pour réaliser le développement inclusif, notamment dans le Grand Sud, et diversifier l'économie nationale», a-t-il dit.

Le député a cité les wilayas frontalières qui constituent la porte d'accès aux marchés africains, soulignant que de nombreux obstacles entravaient l'accès à ces marchés. «Comment voulez-vous accéder aux marchés africains alors que la route nationale reliant Tamanrasset à Aïn Guezam n'est pas goudronnée et que celle reliant M'sila à Tin Zaouatine n'a pas encore été achevée ?», s'est-il interrogé. Le député Mohamed Ourni (Indépendants) a, quant à lui, soulevé les problèmes dont pâtissent les zones d'ombre, notamment l'absence de routes, d'éclairage public et la pénurie d'eau.

M. S.

Il a évoqué plusieurs facteurs

Un agronome explique les raisons de la flambée des prix

Les prix des produits alimentaires de large consommation flambent sans que les pouvoirs publics ne réagissent pour stopper ce phénomène aggravé par la spéculation. En conséquence, le pouvoir d'achat s'effondre de plus en plus et cela devient presque insoutenable pour les petites bourses.

Du blé en passant par le maïs, les prix des produits alimentaires connaissent une hausse exponentielle depuis le début de l'année 2021, au plus haut depuis 2011, indique Ali Daoudi. L'enseignant et chercheur à l'Ecole d'agronomie d'Alger a estimé, lors de son passage à la Radio nationale Chaîne 3, que la hausse des prix des produits sur le marché national est due à

«l'augmentation de la demande suite à la reprise économique mondiale, stagnée depuis le début de la crise sanitaire, notamment en Chine, en Europe et aux USA».

Comme deuxième facteur de cette hausse, l'expert a évoqué l'inflation et l'augmentation des prix de l'énergie, qui est un élément de production très important. Il y a également les «conditions climatiques exceptionnelles connues sur la majorité des continents qui ont causé une flambée des prix des céréales», a-t-il ajouté. Il a expliqué que le blé, par exemple, pénalisait par les fortes sécheresses, a vu ses volumes récoltés chuter, ce qui a provoqué une augmentation des prix. «Le prix de la tonne a atteint le cours de 250 dollars durant les

neuf premiers mois de 2021, soit une hausse de 35 % par rapport à l'année précédente», a-t-il argumenté.

Cette situation se répercutera sur le coup de revient des produits alimentaires sur le marché national, a-t-il dit. C'est ce qui explique d'ailleurs, a-t-il soutenu, la flambée des prix des produits qui sont issus de la transformation de la matière première importée. «L'augmentation des prix à l'achat des produits agricoles sur le marché mondial a une incidence directe sur le marché national», a-t-il indiqué, précisant que «forcément, les producteurs nationaux qui transforment les céréales par exemple, augmentent à leur tour les prix, ce qui impacte systématiquement les consommateurs».

Pire encore, les produits agricoles frais, produits localement, ne seront pas épargnés par ces augmentations.

Pour l'intervenant, l'autre mécanisme qui impacte le marché national, c'est l'importation des intrants agricoles. «L'impact de la tendance haussière des prix des intrants de la matière première sur le marché mondial va impacter aussi la production locale», a-t-il expliqué. Au final, on va avoir donc une augmentation des coûts de production des biens alimentaires transformés par l'industrie agroalimentaire et des produits agricoles produits par le secteur agricole, a-t-il ajouté. Mais il a souligné aussi l'effet de la dévaluation du dinar algérien, qui a perdu 5 % de sa valeur en une année (septembre 2020

LA QUESTION DU JOUR

De quoi les relations saoudo-américaines sont-elles malades ?

Suite de la page une

On se disait que le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salmane, serait pour le moins désigné comme le commanditaire du crime si c'était Joe Biden qui était élu. Au bout du compte, cela ne s'est pas produit. Le rapport publié dans la foulée par le renseignement américain sur le sujet s'est bien gardé de porter une accusation aussi nette. La seule mesure prise après cela qui à la rigueur pouvait passer pour une sanction contre l'Arabie saoudite, pour une faute toujours non spécifiée il convient de le préciser, c'est l'arrêt du soutien américain à la coalition arabe emmenée par elle dans la guerre contre les Houthis. Or ensuite les relations entre les deux pays, officiellement tout au moins toujours les meilleurs amis du monde, ont semblé amorcer leur rétablissement lorsque les Etats-Unis se sont chargés de protéger les installations d'Aramco après l'attaque d'Abqaiq et de Khurais en septembre 2019. Des batteries antimissiles patriot ont été implantées en urgence autour de ces installations, les mettant à l'abri des attaques ultérieures. Elles sont le gage le plus significatif du lien étroit existant entre les deux pays. Pour que les Américains vous les prêtent, il faut qu'ils voient en vous un grand ami. Vous ne l'êtes plus, en revanche, ou du moins cette qualité est-elle en question à leur niveau, si d'aventure ils reprennent ce précieux objet. C'est justement cela qui vient de se produire, les Américains, apparemment sans crier gare, ayant retiré les batteries dressées en Arabie saoudite pour contrer les attaques aériennes houthis, et/ou iraniennes, alors même que celles-ci n'ont pas cessé. On peut dire que depuis l'entrée en fonction de l'administration Biden, cette mesure est le premier acte équivalent à une sanction aussi indéniable que périlleuse. A une sanction, qui plus est, qui ouvre sur d'autres. Il faudrait pour cela que la partie qui en est frappée s'avise de lui trouver remède en se tournant pour cela vers un ennemi des Etats-Unis. Suivez mon regard.

M. H.

et septembre 2021). L'invité de la Chaîne 3 a souligné aussi l'augmentation des coûts des transports, notamment sous l'effet de la hausse des prix du carburant.

Louisa Ait Ramdane

CNESE

Rencontre sur l'industrie pharmaceutique et les brevets

■ Le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) organise, aujourd'hui à Alger, une rencontre sur l'industrie pharmaceutique et les brevets, a indiqué, hier, un communiqué de cette institution.

Par Reda A.

Cette rencontre aura lieu à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), en présence des représentants des différents départements ministériels directement concernés par cette problématique, des institutions spécialisées nationales et internationales, des associations professionnelles, des opérateurs socio-économiques, des chercheurs et universitaires et des représentants de la société civile, a précisé la même source.

Elle sera une occasion pour les participants d'«échanger et de débattre des enjeux, défis, perspectives et la dynamique de développement du secteur de l'industrie pharmaceutique, notamment sur les aspects de la recherche et le développement et les aspects technologiques liés à l'exploitation des brevets, comme moteur de développement de l'industrie pharmaceutique et plus particulièrement

celle ayant une haute valeur ajoutée», a expliqué le Cnese. Ce séminaire constituera également une opportunité d'évoquer le cadre juridique et réglementaire, notamment en ce qui a trait à «la protection de la propriété intellectuelle qui régit et réglemente l'appropriation et l'utilisation de ces brevets pharmaceutiques et d'examiner les retombées de la suppression de la règle 51/49 sur l'investissement et la construction de partenariat public/privé avec des opérateurs nationaux ou internationaux en tant que levier de développement et de positionnement du secteur de l'industrie pharmaceutique algérien», ajoute le Cnese. Il sera question aussi d'identifier le ou les modèles économiques dans lesquels peut s'inscrire le secteur de l'industrie pharmaceutique algérien à la lumière des expériences des pays qui ont réussi leurs transitions et pu mettre en place une industrie pharmaceutique forte.

Les participants s'attelleront, aussi, à proposer un mode opératoire pouvant contribuer à la



mise en place d'un Système national d'assurance qualité des médicaments répondant aux normes internationales, notamment en matière de brevetage et de la protection de la propriété intellectuelle avec en ligne de mire l'atteinte de «la souveraineté et la sécurité sanitaires» de notre pays en assurant aux citoyens, d'une part, un accès équitable aux médicaments, et s'orienter vers l'exportation, d'autre part,

«une orientation maintes fois réitérée par le président de la République», note le communiqué. Des recommandations visant une meilleure cohérence et coordination des politiques de développement de ce secteur seront émises en direction des pouvoirs publics tout en mettant l'accent sur la protection du citoyen et la promotion de l'environnement sanitaire qui doit être, au demeurant, au cœur des

objectifs de croissance économique et de développement social en passant par la définition des mécanismes de régulation économique les plus appropriés pour asseoir une politique sanitaire durable. A rappeler que ce workshop s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres «Cnese Economic Perspectives», initiées par le Cnese, rappelle le communiqué.

R. A.

Céréales Le blé grimpe à plus de 242 euros la tonne

Les prix du blé étaient en nette hausse hier à la mi-journée sur le marché européen, la tonne de blé tendre évoluant de 2,75 euros sur Euronext sur l'échéance de décembre, à 241,75 euros.

Sur l'échéance de mars, la tonne de blé a augmenté de 2 euros à 238 euros, pour près de 12 000 lots échangés.

La tonne de maïs était en hausse de 2,25 sur l'échéance de novembre, à 214 euros, et de 2,25 euros sur l'échéance de janvier, à 215 euros, pour près de 12 000 lots échangés.

Sur le bassin mer Noire, «les cours du blé continuent de progresser, et ce, malgré des taxes à l'export imposées par la Russie, affichées à 52,50 dollars la tonne pour la période du 15 au 21 septembre», constate le cabinet Agritel, qui note que «cela ne semble pas devoir ralentir l'activité export qui a été très soutenue au mois d'août».

Quant au maïs, il était en hausse sur le marché européen, alors qu'il reculait la veille à Chicago, après le rapport mensuel du ministère de l'Agriculture (USDA) qui a revu sensiblement en hausse la production des Etats-Unis en septembre. Selon l'USDA, environ 4 % des surfaces ont été récoltées. En Ukraine, des pluies sont attendues d'ici la fin de la semaine, ce qui pourrait ralentir les chantiers de récolte de maïs, note Agritel.

R. E.

Industrie pharmaceutique

Plus de 1 000 produits localement fabriqués

Le nombre des produits pharmaceutiques localement fabriqués a atteint 1 102 sur la liste des Dénominations communes internationales (DCI), tandis que le nombre des produits exclusivement importés s'élève à 247 produits, a annoncé, lundi à Alger, le secrétaire général du ministère de l'Industrie pharmaceutique, M^{me} Drifa Khoudir.

«Dans le cadre de la régulation du marché des médicaments à la lumière des développements des tendances des marchés national et internatio-

nal en ce qui concerne les différents produits pharmaceutiques en vue de réduire la facture d'importation du secteur, le ministère veille à maîtriser les importations sans pour autant entraîner des pénuries de médicaments», indiqué M^{me} Khoudir dans une allocution lors des travaux de la journée nationale de Pharmacie.

Parmi les mesures prises dans ce sens, figurent l'établissement de certificats de régulation et l'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour l'importation, ainsi que la créa-

tion d'une plateforme numérique afin de traiter les programmes de production et d'importation. Il s'agit également de l'accélération de l'enregistrement des premiers médicaments bio-thérapeutiques similaires et des médicaments génériques pour «mettre fin au monopole et réduire les prix des médicaments coûteux».

«Depuis janvier 2021, 17 médicaments bio-thérapeutiques similaires ont été enregistrés pour la première fois», a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, M^{me} Khoudir a

indiqué que des licences d'importation sont accordées pour les médicaments essentiels, en complément de la production locale, évoquant le développement industriel en cours pour se libérer de l'importation. «Le gel sur les unités de production a été levé et 60 accréditations ont été accordées», a-t-elle dit.

Une nouvelle politique des prix a été adoptée à travers «la mise en place d'une équation algérienne pour l'économie pharmaceutique», selon la même responsable.

R. A.

BADR - Finance islamique

Répondre aux attentes de la population algérienne

La Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr-Bank) s'efforce de développer les produits de la finance islamique comme une alternative aux offres classiques des banques, en vue de répondre aux attentes de la population algérienne, a affirmé, hier à Ghardaïa, son directeur régional, Saïd Besbes. S'exprimant à l'APS en marge de la cérémonie d'ouverture du premier guichet de la finance islamique de l'agence Badr (292) à Ghardaïa, affiliée à la direction régionale de Laghouat (regroupant Laghouat, Ghardaïa et El-

Menea), M. Besbes a indiqué que ce guichet commercialise 14 produits certifiés après l'avis du Haut conseil islamique, des Oulémas, des conseils internes et autres comités consultatifs locaux pour assurer et garantir le respect de la Charia dans leurs opérations bancaires. Ces nouveaux produits s'ajoutent aux différentes prestations et offres classiques proposées par la Badr à sa clientèle (particuliers, professionnels et entreprises), a-t-il souligné. De son côté, le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa, Hacem Labad, a indiqué que ce guichet peut

constituer une opportunité pour l'investissement et le développement des zones rurales et agricoles, notamment dans le sud de la wilaya de Ghardaïa et à El-Menea, qui connaissent un engouement pour le développement des grandes cultures stratégiques. La Badr propose à la commercialisation d'une gamme de quatorze nouveaux produits dédiés aux produits de la finance islamique, conformes à la jurisprudence islamique après avoir été certifiés par le Comité Charia'a de la Banque et le Haut Conseil Islamique (HCI), ainsi que l'agrément de la Banque

d'Algérie. Ces produits sont de dépôts et de financement comme le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement islamique (El Istithmar), l'offre de la Mourabaha pour financer l'achat des outils de travail et matériel agricole ainsi que d'autres activités agricoles de construction de hangars, a-t-on expliqué. Selon le directeur régional, la Badr envisage l'ouverture prochaine d'un guichet de la finance islamique à El-Menea.

G. L.

Projet de phosphate intégré de Bled El Hadba

Démarrage de la réalisation début 2022, selon le P-DG de Sonatrach

■ La réalisation du projet de phosphate intégré de Bled El Hadba (Tebessa) devrait être lancée au début de l'année 2022, a indiqué, lundi à Alger, le P-DG du groupe pétrolier public, Sonatrach, Toufik Hakkar.

Par Salem K.

L'invité du Forum de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Hakkar a précisé que l'entreprise qui réalisera ce projet, qui traversera quatre wilayas de l'Est du pays (Tébessa, Souk Ahras, Annaba et Skikda), «sera choisie d'ici la fin de l'année».

Le P-DG de Sonatrach a expliqué que ce sera l'une des trois entreprises répondant aux conditions du cahier des charges exigeant que le partenaire contribuera au financement de ce projet, estimé à 6 milliards de dollars, en plus d'offrir des conditions avantageuses pour l'économie algérienne. Suite à la signature du contrat de partenariat, «la réalisation du projet devrait démarrer début 2022», a annoncé M. Hakkar. Dans le domaine des industries de transformation, le responsable du groupe pétrolier a indiqué que Sonatrach continuait de réaliser des projets dans le raffinage, à l'instar de la station de Hassi Messaoud, d'une capacité de 5 millions de tonnes.

Cette station, qui «sera lancée au cours du dernier trimestre de l'année en cours», doit couvrir la

demande locale, évitant l'importation de ces produits qui coûtent des devises aux caisses de l'Etat.

Cela en plus de petits projets qui concernent la production de nouveaux carburants tels que d'hydrogène et les bio-carburants, vu que Sonatrach veut suivre l'évolution des grandes entreprises activant dans le secteur des énergies.

M. Hakkar a expliqué que l'hydrogène, l'essence et le gazoil d'origine végétale auront un «bel avenir», surtout lorsque les coûts de production de ce genre de bio-carburants baisseront.

L'autre projet arrivé à maturité est celui de l'unité de production de polypropylène en Turquie dans laquelle Sonatrach est engagée à hauteur de 34 %. Le nom du partenaire qui sera chargé de la réaliser «devrait être annoncé dans les prochains jours», selon lui.

Concernant la production de pétrole, M. Hakkar a évoqué le retard, allant de 6 mois à une année, accusé dans la concrétisation des projets d'investissement dans le domaine de la prospection, en raison de la rupture de la chaîne logistique causée par la pandémie de Covid-



19. De ce fait, Sonatrach s'est fixé comme objectif le maintien du niveau actuel de production, faute de pouvoir l'augmenter. Il a assuré que Sonatrach œuvrait avec ses partenaires afin de réaliser les projets de prospection en évitant des retards supplémentaires.

Le P-DG de Sonatrach a estimé, en outre, que les capacités nationales d'exportation de gaz devraient rester «stables» jusqu'en 2030, bien que certains projets pourraient donner plus de souplesse dans les exporta-

tions, à l'instar de l'extension du port de Skikda, pour pouvoir accueillir les très grands bateaux permettant à Sonatrach de pénétrer les marchés asiatiques et de l'Amérique du Sud.

En plus du projet de réalisation d'un réservoir spécial de gaz liquéfié de très grande capacité, toujours au niveau de Skikda.

En réponse à une question relative à l'impact des affaires de corruption impliquant de hauts responsables du groupe sur l'image de Sonatrach, M. Hakkar a tenu à souligner que «la majorité

des employés du groupe respecte la loi et la réglementation», réitérant sa détermination à améliorer la gouvernance de l'entreprise. Il a, à ce titre, rappelé l'amélioration considérable de la gouvernance de Sonatrach durant les dernières années, avec comme argument les 18 places gagnées par Sonatrach, en trois ans (entre 2017 et 2020), au classement établi par une société américaine spécialisée dans le suivi de la gouvernance des entreprises, passant du 65 rang à la 47^e position. R. S.

Plan d'action de gouvernement

Augmentation de la production des céréales à 65 millions de quintaux en 2022

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé, lundi à Alger, que le gouvernement appliquera un programme dans le secteur de l'Agriculture et du développement rural visant à augmenter la production des céréales à 65 millions de quintaux en 2022 et à 71,8 millions de quintaux en 2024. Lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement (PAG) devant les députés de l'APN, le Premier ministre a précisé que le gouvernement s'attellera à réaliser un ensemble d'objectifs dont l'augmentation de la production des produits agricoles notamment les céréales, de manière à accroître la production à 65 millions de quintaux en 2022 et 71,8 mil-

lions de quintaux en 2024.

Le gouvernement est déterminé à augmenter la production en agroalimentaire d'ici à 2024 pour couvrir à 25 % les besoins nationaux en l'huile de colza, à 33 % en maïs et à 95 % en semences de pomme de terre, a fait savoir M. Benabderrahmane.

Entre autres objectifs du gouvernement, le Premier ministre a cité l'extension des superficies irriguées de 200 000 hectares et de l'irrigation goutte à goutte de 500 000 hectares, en assurant toutes les conditions pour accroître la production des céréales à 32 quintaux/hectare d'ici à 2024.

A cet effet, le Premier ministre a indiqué que le gouvernement adoptera «une

approche globale» pour encourager l'investissement privé et les initiatives entrepreneuriales, basée sur la technologie et les techniques modernes, partant du principe que la terre «doit être à la disposition de ceux qui l'exploitent», en sus de l'octroi de terres agricoles dans le respect des «nouvelles normes basées sur un cahier des charges définissant le type de cultures ouvertes à l'investissement».

S'agissant des activités de la pêche et de l'aquaculture, le Premier ministre a souligné que le gouvernement poursuivra ses efforts visant à développer l'activité aquacole et la pêche en haute mer pour augmenter l'offre nationale de produits halieutiques, outre le développement de la construction et de la mainte-

nance navales pour optimiser les performances de la flotte nationale.

Il a annoncé, dans ce contexte, l'augmentation de la quantité de produits de la pêche de 104 000 tonnes en 2021 à plus de 166 000 tonnes en 2024 avec l'augmentation des taux pour la pêche au thon. Parmi les objectifs tracés dans ce domaine, M. Benabderrahmane a cité les efforts du gouvernement pour la création de plus de 20 000 postes d'emploi permanents et le renforcement des infrastructures de base (03) par trois ports de pêche en haute mer, et ce, de par le renforcement de la flotte marine de 20 navires de pêche et (08) navires de pêche en eau profonde.

H. L.

Marché de gros des fruits et légumes à Laghouat

Des carrés attribués aux agriculteurs

Des carrés ont été attribués aux agriculteurs au marché de gros des fruits et légumes de Laghouat pour la vente directe au consommateur de leurs produits, sans passer par des mandataires, a-t-on appris, lundi, des responsables de cet espace commercial. En application de l'instruction du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, portant autorisation aux agriculteurs de commercialiser leurs produits directement au consommateur, à travers les marchés de gros et de détail des

fruits et légumes, des carrés ont été attribués, sur simple présentation de la carte professionnelle, aux agriculteurs pour l'exposition-vente de leurs produits au niveau de cet espace commercial, en plus de la grande place au centre du marché, a indiqué à l'APS le chargé de la gestion du marché, Abdelmadjid Bentouati. Le marché des fruits et légumes a enregistré l'afflux de nombreux agriculteurs désireux d'exploiter cet espace commercial pour l'exposition-vente de leurs récoltes, sans devoir passer par des mandataires, a

souligné M. Bentouati, signalant que des actions sont menées pour organiser le marché de façon à accueillir le plus grand nombre d'agriculteurs de la région.

Tahar Kasmi, fellah de son état, a affirmé que «les agriculteurs sont étonnés des prix élevés des fruits et légumes au niveau des commerces de détail, comparativement à ceux auxquels ils cèdent, eux, leurs récoltes aux mandataires et aux commerçants de gros», ajoutant que «les écarts font grimper le prix final à des seuils que le

consommateur ne peut supporter». Dès lors, la mesure introduite par le ministère de tutelle est de nature à réguler les prix des fruits et légumes, de sorte à contribuer à la préservation du pouvoir d'achat du consommateur, a-t-il estimé. Selon le directeur du commerce de la wilaya de Laghouat, Guermane Mouldaya, l'application de cette instruction ministérielle a entraîné «une baisse remarquable» des prix des produits de consommation.

Les services du secteur s'emploient aussi à l'organisation

quotidiennement de sorties sur le terrain des brigades mixtes (commerce, agriculteur, services sécuritaires) pour le contrôle du marché et la lutte contre le monopole et la spéculation, a-t-il dit.

La nouvelle mesure introduite par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations est de nature à «contribuer concrètement à la stabilisation des prix des fruits et légumes, et, ainsi, à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen», a-t-il souligné.

H. L.

Projet de transfert d'eau à partir du barrage Kef Eddir (Tipasa)

Réduction des délais de réalisation à 21 mois

■ Les délais de réalisation du projet de transfert d'eau à partir du barrage Kef Eddir de Damous (Tipasa), fixés initialement à 27 mois, ont été réduits à 21 mois maximum avec livraison partielle du projet après une année au plus tard, a-t-on indiqué dans un communiqué des services de la wilaya.

Par Younés F.

Selon le document mis en ligne sur la page Facebook de la wilaya, il a été décidé de réduire les délais de réalisation de ce projet à 20-21 mois au lieu de 27 mois initialement, avec l'entame de la livraison partielle du projet après une année au plus tard. Aucune date n'a été, néanmoins, fixée pour le lancement du chantier de ce transfert hydrique.

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion présidée dimanche par le wali de Tipasa, Ahmed Mabed, consacrée au projet de raccordement du barrage Kef Eddir de Damous à des communes de la wilaya, en présence du président-directeur général (P-dg) de l'entreprise en charge du projet «Cosider Canalisations», Fethi Zerouali, des directeurs exécutifs et des chefs de daïra concernés par le projet, a-t-on ajouté.

Lors de la réunion, il a été également question de déceler les procédures administratives inhérentes, entre autres, aux décisions d'expropriation et d'indemnisation des propriétaires terriens et d'installation des bases de vie prévues au niveau des sites de Kef Eddir à Damous, Oued Sebti à Gouraya, Hamdania et Pointe rouge à Cherchell.

Lors de sa visite au barrage Kef Eddir, d'une capacité théorique de stockage de 125 millions de m³ d'eau, le wali de Tipasa avait donné des instructions pour l'ouverture partielle

des conduites de ce barrage, avec l'affectation d'un volume d'eau pour l'irrigation agricole des périmètres environnants.

Le projet de transfert d'eau prévoit la réalisation de 110 km linéaires de canalisations à travers 11 communes de Tipasa (dont des zones d'ombre), en plus d'autres localités des wilayas d'Ain Defla et de Chlef.

Les autorités locales fondent beaucoup d'espoirs sur le projet de transfert d'eau à partir du barrage Kef Eddir, dont le volume de remplissage actuel est de près de 80 millions de m³ d'eau, après le retard «énorme» enregistré dans son lancement prévu en 2018, pour régler définitivement le problème de pénurie d'eau dans la wilaya de Tipasa.

La direction locale des ressources en eau (DRE) avait annoncé, en juillet dernier, le choix de l'entreprise nationale «Cosider Canalisations» pour la réalisation de ce projet, suite à un appel d'offres national lancé par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT). Le lancement du chantier du projet était prévu pour le mois d'août dernier.

Dans une déclaration précédente à l'APS, le DRE, Ali Benbadi, avait déploré certaines procédures techniques complexes qui avaient empêché le lancement du projet durant le mois d'août écoulé, dont notamment le choix des sites d'installa-



tion des bases de vie, soulignant, en outre, l'«importance extrême» dévolue par les autorités de la wilaya à ce projet et leur détermination à le concrétiser dans les plus brefs délais.

La réception progressive de ce transfert à partir de 2022 permettra, dans une première étape, la couverture des besoins en eau potable d'un nombre considérable de communes de l'ouest de la wilaya, en plus de 58 zones d'ombre qui seront raccordées au réseau d'alimentation en

eau potable (AEP), avait fait savoir M. Benbadi.

Il est aussi prévu la réalisation, dans le cadre de ce projet, d'une station de traitement d'eau d'une capacité de 100 000 m³/j, 11 stations de pompage et 13 réservoirs.

La réalisation de ce barrage, qui est un projet structurant, a été lancée en 2006 par une entreprise italienne, dont le contrat a été résilié en 2011 pour non-respect de ses engagements. Il a été par la suite confié

à l'entreprise Cosider qui avait livré le projet à l'ANTB en 2018.

Le parachèvement de ce projet de transfert d'eau permettra l'approvisionnement en eau potable de 13 communes de l'ouest de Tipasa, en plus de trois communes d'Ain Defla et trois autres de la wilaya de Chlef, parallèlement à l'exploitation d'un volume d'eau considérable pour l'irrigation de terres agricoles, selon la fiche technique du projet.

Y. F.

Oran

Un déficit en eau potable de 250 000 m³ par jour

Le wali d'Oran, Saïd Saayoud, a fait part, lundi, d'un déficit dans l'alimentation en eau potable atteignant 250 000 m³ par jour, sachant que les besoins de la population de la wilaya sont estimés entre 500 000 et 600 000 m³ quotidiennement.

Le déficit a atteint 50 % ou davantage, sachant que les eaux des barrages alimentant la wilaya d'Oran (Chellif et Gargar)

ont atteint des taux faibles, ces dernières semaines, contraignant ainsi la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (Seor) à appliquer un nouveau programme de distribution d'un jour sur deux et d'un jour sur trois.

En marge de la première session ordinaire de l'APW, le wali d'Oran a souligné que l'approvisionnement en eau fait partie des grandes priorités,

notamment à l'approche des Jeux méditerranéens 2022, ajoutant qu'une série de solutions sera étudiée pour réduire le déficit.

M. Saayoud a fait part de la possibilité de réaliser une petite station de dessalement des eaux de mer dont la production ne dépassant pas les 50 000 m³, sachant que le projet de réalisation d'une nouvelle station de dessalement à Cap Blanc,

d'une capacité de 300 000 m³/jour, nécessitera pas moins de deux années.

Le wali d'Oran a indiqué que le coût d'une petite station n'est pas très important et le montant nécessaire pourra être alloué par le ministère de tutelle, voire du budget de la wilaya, au vu de l'urgence du problème et l'approche du rendez-vous des Jeux méditerranéens.

R. O.

Constantine

Raccordement des établissements scolaires aux réseaux électrique et gazier

Un budget de près de dix millions DA a été alloué par la wilaya de Constantine pour le raccordement aux réseaux électrique et gazier des établissements scolaires, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. Les opérations réalisées au titre de l'exercice 2021 ont touché sept infrastructures scolaires opérationnelles pour la rentrée prochaine prévue le 21 septembre en cours, a déclaré à l'APS le chargé de l'information

et de la communication de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine, Karim Boudoula. Il s'agit, a détaillé le même responsable, de quatre écoles primaires, dont deux implantées au nouveau pôle urbain «Retba» dans la commune de Didouche Mourad (Nord de Constantine) et deux autres sises au chef-lieu de wilaya. Ces opérations ont ciblé également deux collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée au site «Retba», a ajouté à la même source. La concrétisation

de ces projets, a fait savoir la même source, a nécessité la réalisation de près de 800 lignes électriques de basse tension et de plus de 200 mètres de réseau de gaz naturel, notant que ces opérations dont les travaux d'approvisionnement en ces deux énergies ont été entièrement achevés par des entreprises de réalisation spécialisées privées. M. Boudoula a encore souligné que la réalisation de ces opérations a permis de résoudre le problème d'alimentation en énergie (électricité et gaz) des struc-

tures relevant du secteur de l'Education nationale, tout en contribuant à améliorer les conditions de scolarisation et de travail pour les élèves et les enseignants.

Il est à noter que de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine couvre sept communes de la wilaya (Ibn Ziad, Hamma Bouziane, Beni H'midene, Didouche Mourad, Zighoud Youcef, Messaoud Boudjeriou et le chef-lieu de wilaya (Constantine).

F. L.

Misserghine et Oued Tlalat à Oran
42 projets d'équipements publics prévus aux nouveaux pôles urbains

Pas moins de 42 projets de réalisation d'équipements publics ont été enregistrés aux nouveaux pôles urbains de Misserghine et Oued Tlalat (Oran), a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des équipements publics. Parallèlement aux opérations de distribution de logements des différentes formules aux pôles en question, prises en charge par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), 42 projets de réalisation d'équipements publics ont été enregistrés, dans le cadre de l'aménagement des nouveaux groupements d'habitations, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

T. H.



Proche-Orient

A Jénine, la «victoire incomplète» des évadés palestiniens

■ Le 6 septembre au matin, les portables se sont soudainement mis à vibrer à Jénine. Six hommes du coin venaient de réussir l'impensable : s'évader d'une prison israélienne, une «victoire» pour les Palestiniens, écornée depuis par l'arrestation des meneurs de la bande.

Par Mourad M.

«**L**a première heure après l'annonce de l'évasion, nous étions remplis d'espoir. Nous nous disions : "S'il n'a pas été encore arrêté, il restera peut-être libre à jamais"», souffle Abou Antoine, l'oncle de Zakaria al-Zoubeidi, le plus connu des six évadés, qui a été écroulé pour des attaques anti-israéliennes.

Zakaria al-Zoubeidi s'était fait connaître lors de la seconde Intifada, le soulèvement palestinien du début des années 2000, comme le leader des brigades

des martyrs d'Al-Aqsa, la branche armée du parti laïc Fatah, dans le camp de Jénine, l'un des bastions de la contestation armée.

A Jénine, les posters décatés des «martyrs» de l'Intifada collent toujours aux murs comme si le soulèvement ici ne s'était jamais affadi. Mais depuis quelques jours, les affiches de nouveaux «héros», bien vivants ceux-là, les côtoient.

Lorsque Zoubeidi et cinq membres du Jihad Islamique, autre grand groupe armé palestinien de Jénine, se sont évadés de la prison israélienne de

Gilboa – via un tunnel creusé sous l'évier d'une cellule et débouchant à l'extérieur du pénitencier dans un scénario quasi hollywoodien –, Jénine a explosé de joie.

Et comme les fugitifs n'ont pas été attrapés sur le champ, les espoirs ont pris de l'ampleur, certains à Jénine les imaginant traverser la frontière avec la Jordanie voisine, pour ensuite pousser en Syrie, pays ennemi d'Israël. Mais vendredi soir, de premiers espoirs ont été douçés lorsque deux des fugitifs, Mahmoud Abdullah Ardah et Yaqoub Qadri ont été arrêtés par la police israélienne à Nazareth, suivi le lendemain matin par Zakaria al-Zoubeidi et Mohammad Ardah.

«Cette évasion était et demeure une victoire pour les Palestiniens, mais avec les arrestations la victoire n'est pas complète. C'est comme un match de foot, nous avons gagné, mais le score final est plus serré que nous l'espérons», témoigne l'oncle de Zakaria al-Zoubeidi.

Il raconte que le grand-père maternel s'était déjà échappé de la prison de Shata, ancêtre de celle de Gilboa. C'était à l'été 1958. Aujourd'hui, sur des groupes WhatsApp, des coupures de presse de l'époque, en arabe et en hébreu, s'échangent pour attester de la «gloire» familiale. D'autres images tournent sur les réseaux. Celles photo-



Ph. > D. R.

shoppées des quatre fugitifs retrouvés, les présentant non pas abattus mais souriants pour bien tenter de marquer les esprits avec un mot : «*intisar*», la «victoire». Agé de 20 ans, Ahmed, lui, s'époumone dans les rues de Jénine pour rendre gloire à ces prisonniers palestiniens «qui ont déjoué l'armée la plus technologique de tout le Moyen-Orient». «Quand ils se sont évadés, j'étais euphorique (...) mais avec les arrestations nous devons lutter contre nous-mêmes pour maintenir ce sentiment vivant». La chaîne du Jihad islamique, Falestine al-Youm (La Palestine aujourd'hui), diffuse en boucle des hommages aux évadés en mettant au premier-plan Mahmoud Abdullah Ardah, qui a passé les 25 dernières années de sa vie en prison pour son rôle dans des attaques contre l'Etat hébreu, et considéré comme l'architecte de l'évasion.

Dans le village d'Arrabah, à la sortie de Jénine, une affiche géante de ce combattant orne la

maison familiale. Dans le salon, sa mère, vêtue d'un hijab couleur muguet, a les yeux rivés sur Falestine al-Youm.

Lorsqu'il s'est évadé, «je dansais de joie (...) j'espérais qu'il ouvre la porte de la maison pour me voir», raconte-t-elle. Mais rien. Un frère de Mahmoud Ardah, Mohammad – à ne pas confondre avec un évadé du même nom –, a été contacté par un officier du renseignement israélien. «Il m'a dit : "Si Mahmoud rentre à la maison, laisse-le embrasser sa mère, puis appelle-nous pour que nous allions l'arrêter". J'ai répondu : "Non, je ne vous appellerai pas"». Mais la situation ne s'est pas présentée. Le fugitif a été arrêté à Nazareth après cinq jours de cavale.

«Je n'arrivais pas à le croire, j'étais triste mais je me suis dit qu'au moins il était toujours en vie, et que ces cinq jours de liberté, c'est l'équivalent pour lui de 50 ans», confie Mohammad. M. M.



Commentaire

Dissolution

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques mois, la dissolution de Baracka City et du CCIF (Le Collectif contre l'islamophobie en France) avait fait suite aux annonces d'Emmanuel Macron sur le séparatisme islamiste. Peu de temps après, semble-t-il dans un souci d'égalité, Génération Identitaire, un groupuscule proche de l'extrême-droite, avait à son tour été dissout par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin. Aujourd'hui, le ministre de l'Intérieur va engager la dissolution de la Ligue de Défense Noire Africaine (LDNA), qu'il a qualifiée d'organisation «raciste», a-t-il annoncé lundi, après des tensions communautaires. «J'ai décidé de lancer la procédure engageant la dissolution de la Ligue de Défense Noire Africaine. Les discours de cette structure raciste appellent à la haine et à la discrimination», a écrit le ministre sur son compte Twitter. La LDNA se définit sur les réseaux sociaux comme un «mouvement révolutionnaire pour la défense des droits des Afrodescendants et des Africains». Près de 300 000 personnes sont abonnées à sa page Facebook. Son président et fondateur se présente sur son compte Twitter comme un «activiste politique, résistant Pan-Africain, combattant de la liberté, révolutionnaire». Plusieurs politiques, dont des membres du Rassemblement National, demandaient la dissolution de l'association, notamment depuis une manifestation organisée contre les violences policières en juin 2020 devant l'ambassade des États-Unis. «Ses actions causent des troubles à l'ordre public, comme ce week-end à Val-de-Reuil», a ajouté Darmanin. Selon Marc-Antoine Jamet, maire (PS) de cette commune de l'eure d'environ 13 000 habitants, «trente individus racistes et violents ont envahi la mairie samedi. Rejoints par 70 autres, ils arrachent la porte de la salle du conseil et bousculent une élue courageuse portant l'écharpe tricolore», a tweeté le maire, lui-même enfariné par les manifestants. Lors d'une conférence de presse lundi devant la mairie du Val-de-Reuil, en présence du préfet, le maire a fait part de sa volonté de porter plainte «car une ligne jaune a été franchie». La procureure d'Evreux, Dominique Puechmaillé, a indiqué que des poursuites seraient «bien sûr» engagées une fois l'enquête terminée. Ces incidents sont intervenus après une semaine de tensions dans la ville, qui ont pour origine une rixe entre deux enfants, dimanche 5 septembre après-midi. Après l'intervention des parents, «des échauffourées, impliquant une petite centaine de personnes avaient éclaté, se poursuivant jusque dans la soirée», selon un communiqué de la mairie. Puis une manifestation «organisée sans la moindre autorisation» par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), ponctuée de «provocations racistes», s'est tenue mardi soir dernier dans la commune normande, selon Jamet. D'après le préfet de l'Eure, Jérôme Filippini, il y a eu huit interpellations, deux après la rixe du dimanche, dont un homme qui a été incarcéré, et six après la manifestation des Kurdes mardi dernier, avec des personnes porteuses d'armes prohibées, des bâtons, des machettes «qui ont fait preuve de violence à l'égard des policiers». «Ce n'est pas au départ un affrontement communautaire et ça n'a pas vocation à être présenté comme un affrontement communautaire. Et ceux qui le font le présentent artificiellement pour leur propre avantage et essayent de travestir ce qu'est Val-de-Reuil», a cinglé le préfet. Reste à voir si la LDNA se déplacera comme l'on fait Baracka City et le CCIF pour aller sous d'autres cieux plus accueillants, ou si cela signera son arrêt de mort comme ce fut le cas pour Génération Identitaire.

F. M.

Cuba

Deux mois après les révoltes, quête d'un dialogue national

Etudiants, journalistes ou agriculteurs : depuis les manifestations historiques du 11 juillet à Cuba, différents secteurs de la société ont été invités à des réunions avec le président Miguel Diaz-Canel, une ébauche de dialogue national qui n'inclut toutefois pas les voix les plus critiques.

Parfois diffusées à la télévision mais fermées aux médias étrangers, ces rencontres au palais de la Révolution durent généralement plusieurs heures.

On y voit des scientifiques, des religieux, des artistes ou encore des patrons d'entreprises d'Etat, toujours selon le même format : plusieurs d'entre eux prennent la parole, à tour de rôle, pour exprimer ce qu'ils ressentent.

Face à eux, le président communiste écoute plus qu'il ne parle... même face aux reproches. Lors des manifestations anti-gouvernement du 11 juillet – inédites depuis la révolution de 1959 –, «les médias cubains n'ont pas couvert ce qui

s'est passé dans la rue», a ainsi déploré la journaliste Cristina Escobar, de la télévision d'Etat. Ce sont «les autres» qui l'ont fait.

«Il y a un Cuba qui n'est pas raconté dans les médias (...) un Cuba négligé, délaissé, en marge des bénéfices de la révolution, qui est dans les quartiers», a-t-elle ajouté, fustigeant la propagande dans les médias officiels dont elle fait partie.

Dans un autre échange, une étudiante en tourisme a regretté le manque de «sensibilité» de certains responsables, qui «traitent mal» ceux qui cherchent des solutions aux demandes de la population.

Deux mois après les révoltes, le gouvernement continue d'accuser Washington d'avoir agi en coulisses.

Mais il fait aussi un début de mea culpa : selon le président, il faut «faire une analyse objective» et il faut «qu'il y ait des critiques».

Sa démarche de dialogue survient alors que son principal allié, le président vénézuélien Nicolas Maduro, a entamé des

négociations avec l'opposition à Mexico. Mais à Cuba, les autorités considèrent comme illégale l'opposition et l'accusent d'être financée par le gouvernement américain.

Depuis son indépendance en 1902, l'île a presque toujours les yeux rivés vers son voisin du nord... qui aime aussi mettre son grain de sel, à l'image de la campagne menée actuellement par le département d'Etat sur Twitter, où il appelle les Cubains à «élever leurs voix en soutien aux prisonniers politiques».

Cette fois, «c'est un problème des Cubains et il doit être résolu par nous, sans ingérence extérieure», affirme à l'AFP l'historienne Lvette Garcia.

Le pays, en profonde crise économique liée à la pandémie et au durcissement de l'embargo américain, fait face à «une crise systémique, une fracture du pacte social, dont la solution ne peut pas consister en une répétition des méthodes traditionnelles qui ont toujours exclu une partie des citoyens».



Pays-Bas

Oussama Darfalou déjà passeur décisif

Pour sa première titularisation en Eredivisie cette saison, l'attaquant international algérien, Oussama Darfalou, a délivré sa première passe décisive, offrant ainsi une victoire précieuse à son équipe.

Pour son début de saison, Oussama Darfalou met les petits plats dans les grands. L'international algérien (2 sélections) affrontait son compatriote Ahmed Touba lors du match qui opposait le RKC Waalwijk, à domicile, au Vitesse Arnhem.

Si Darfalou n'a pas encore

ouvert son compte but, il a profité de sa première titularisation de la saison pour délivrer une passe décisive à Yann Gboho à la 54^e minute de jeu, ce qui permit au Vitesse de reprendre un avantage définitif (1-2). Darfalou a disputé 90 minutes tandis que Touba est, quant à lui, resté sur la pelouse l'intégralité de la rencontre.

Après 4 journées d'Eredivisie, Darfalou et le Vitesse Arnhem sont 9^e avec 6 points tandis que Touba et Waalwijk sont à la 11^e place avec 4 unités.

Sélections nationales militaires

Le général Chanegriha honore l'élite sportive militaire

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, lundi au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie en l'honneur des membres des sélections nationales militaires «Section aéroportée» et «Cynotechnique», ayant participé à la 7^e édition des Jeux militaires internationaux qui se sont déroulés, respectivement, en Russie et en Algérie, du 22 août au 4 septembre 2021, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Ont pris part à cette cérémonie, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, le commandant de la 1^{re} Région militaire, le Contrôleur général de l'Armée, les chefs des Départements ainsi que des Directeurs centraux et des chefs de services du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP.

Lors de cette cérémonie, le général de corps d'Armée a prononcé une allocution, durant laquelle il a souligné qu'il a tenu à présider personnellement

cette cérémonie symbolique, pour «témoigner de la confiance du Haut Commandement de l'ANP en les capacités de ses athlètes militaires et leur ferme détermination à faire honneur à leur pays dans le concert des nations».

«J'ai tenu à être présent parmi vous aujourd'hui et à présider cette cérémonie symbolique, organisée en l'honneur des membres des sélections nationales militaires "Section aéroportée" et "Cynotechnique", pour témoigner de la confiance du Haut Commandement de l'ANP en vos capacités et votre ferme détermination, qui provient de votre amour du pays et de votre souci permanent de lui faire honneur dans le concert des nations. En effet, vous êtes deux jeunes équipes, fidèles à l'Armée et à la Patrie et c'est ce sens du devoir national et de la responsabilité que nous œuvrons, en permanence, à ancrer chez les personnels de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale (ALN), toutes catégories confondues», a déclaré le général de corps d'Armée.

Conflit à la JS Kabylie

Mellal ne cède pas, Yarichène décidé

n Il semblerait que le conflit né de la destitution du président Chérif Mellal par l'Assemblée générale des actionnaires ne connaîtra pas son épilogue, avec l'entêtement du premier cité à vouloir se maintenir en poste, malgré le fait que ses opposants se sont vu délivrer une copie du registre du commerce qui leur permet d'activer.



Le bras de fer Mellal-Yarichène lancé

Par Mahfoud M.

Ainsi, les avocats de la direction de la JS Kabylie conduite par Chérif Mellal exigent «une décision de justice» pour libérer les bureaux du club, suite à son interpellation lundi par la nouvelle direction du club désignée lors d'une Assemblée générale (AG) tenue en sens du dernier. Chérif Mellal a exigé «une décision exécutive de la justice» et refuse de reconnaître les documents (nouveau registre du commerce et décision d'annulation de l'ancien registre) présentés par Yarichène et ses partisans qui se sont déplacés au siège du club après une conférence de presse dans la matinée.

Lors de cette conférence organisée au siège du Club sportif amateur (CSA), Yazid

Yarichène, nommé nouveau président du Conseil d'administration (CA) lors de l'AG de mars dernier, a soutenu qu'il représente «la direction légitime et légale».

«Nous avons obtenu un nouveau registre du commerce et annulé l'ancien et par conséquent nous sommes la direction légitime et légale de la JSK», a-t-il soutenu en exhibant les 2 documents.

Yarichène qui s'est dit «prêt à relever le défi», a indiqué qu'il a «tout un projet pour la JSK, notamment la réalisation d'un centre de formation et d'un magasin pour le club ainsi que le recrutement de grands joueurs». En attendant, Mellal, lui, fait comme si de rien n'était puisque les entraînements ont repris sous la conduite du coach français qu'il avait engagé, Henry

Stambouli. Un premier stage se déroule à Tikjdja avec des nouvelles recrues qui ont rejoint le club après le départ de nombreux cadres. D'ailleurs, beaucoup estiment que la situation sera très difficile pour la formation kabyle avec ces départs, puisqu'il ne s'agit pas de simples joueurs mais d'éléments qui avaient permis à l'équipe de remporter la Coupe de la Ligue, en plus d'avoir conduit cette formation en finale de la Coupe de la CAF perdue face aux Marocains du Raja. Les supporters craignent pour l'avenir du club, surtout que la majorité des clubs ont renforcé leurs rangs avec des joueurs de qualité, alors que la JSK fait ses «emplettes» dans de petits clubs avec des éléments qui manquent cruellement d'expérience.

M. M.

Angleterre

Guedioura signe à Sheffield United



C'était annoncé depuis plusieurs jours, c'est désormais officiel. L'international algérien Adlène Guedioura s'est engagé officiellement avec Sheffield United, club pensionnaire de la deuxième division anglaise.

Laissé libre par Al-Gharafa, Adlène Guedioura est sans club depuis le mois de juillet. Le champion d'Afrique avec l'Algérie vient de retrouver un nouveau point de chute. Comme attendu, il s'est engagé pour une

saison avec Sheffield United. Le club a annoncé la nouvelle sur Twitter. Pour rappel, il y a quelques jours, son entraîneur Slavisa Jokanovic confirmait la venue du milieu de terrain algérien, affirmant qu'il sera «bientôt un joueur de Sheffield United». Avant d'ajouter : «C'est un joueur qui est très positif dans le vestiaire. Il connaît très bien la compétition et il a été champion d'Afrique, il souhaite avoir une opportunité pour jouer».

Football professionnel

Installation de la commission mixte MJS-FAF

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderrazak Sebga, a procédé lundi à l'installation de la commission mixte Ministère - Fédération algérienne de football (FAF) chargée de l'évaluation et de la réforme du football professionnel dans sa nouvelle configuration, indique un communiqué du MJS. La cérémonie d'installation, organisée au siège du Département ministériel, s'est déroulée en présence du président de la FAF, Charaf-eddine Amara.

A cette occasion, le ministre a «présenté ses remerciements aux anciens membres de la commission pour les efforts consentis et le travail de base effectué, dont le diagnostic de l'ensemble des défaillances et dysfonctionnements d'ordre structurel, organisationnel et sportif enregistrés

durant les dix années ayant suivi l'adoption du professionnalisme». «Le bilan et les dispositions formulées constitueront une base de travail qui permettra à la Commission de procéder à une réforme approfondie du football professionnel dans ses différents aspects juridique, financier et organisationnel», précise la même source.

Le premier responsable du secteur a donné des orientations pour établir une feuille de route efficace et efficiente, tout en accordant un intérêt particulier aux priorités définies afin de parvenir, dans les meilleurs délais, à un nouveau modèle économique du système du professionnalisme, en adéquation avec les nouvelles instructions de la Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération internationale de

football (FIFA).

Présidée par Ameur Manssour, en remplacement de Mohamed Mecherara, la commission mixte MJS-FAF «se réunit, quand c'est nécessaire, sur demande de son président, et les conclusions de chaque réunion seront consignées dans un procès-verbal et un registre numéroté, mais non exécutoires qu'après accord du ministre», avait indiqué auparavant l'instance fédérale sur son site officiel.

La commission mixte est composée de six membres : trois représentants du MJS (Mohamed Nadir Belayat, membre, Sid Ahmed Amrouni, membre, et Adel Lechat, rapporteur) et trois représentants de la FAF (Mohamed Mecherara, membre, Yacine Benhamza, membre, et Réda Abdouche, membre).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

M'sila

Saisie de tabac à chiquer contrefait

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Ouled Derradj, située à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya de M'sila, ont saisi, durant les dernières 48 heures, 61 quintaux et 34 kg de tabac à chiquer contrefait, ont annoncé, hier, les services du groupement territorial de ce corps constitué. Agissant sur informations faisant état de la présence dans le secteur de compétence d'un atelier de fabrication illicite de tabac à chiquer contrefait, les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé à la per-

quisition de cet atelier clandestin, a-t-on indiqué de même source. L'opération a également permis d'arrêter six personnes et la saisie du ruban et des équipements destinés à fabriquer ce produit par contrefaçon avant de l'écouler frauduleusement au niveau de la wilaya, a-t-on noté. Les personnes impliquées dans cette affaire seront présentées devant la justice pour «contrefaçon d'un produit et commercialisation illicite de tabac», a-t-on indiqué de même source.

T. K.

Accidents de la route

31 décès en une semaine

Trente et une personnes ont trouvé la mort et 1 499 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant la période allant du 5 au 11 septembre, selon un bilan publié, hier, par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Chlef, où 4 personnes ont trouvé la mort et 61 autres ont été blessées dans 57 accidents de la route.

Les unités de la Protection civile ont procédé, en outre, à l'extinction de 1 380 incendies urbains, industriels et autres,

dont 102 incendies enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger.

Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 522 opérations de sensibilisation à travers le territoire national pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 213 opérations de désinfection générale. Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut le communiqué de la Protection civile.

R. O.

Météo

Les températures caniculaires persistent



Des températures caniculaires atteignant ou dépassant les 42 degrés affectent, depuis hier et aujourd'hui, les wilayas du Centre et de l'Est du pays, annonce l'Office national de la météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les wilayas du Centre concernées par ce phénomène de niveau de vigilance Orange,

sont Ain-Defla, Tipaza, Blida, Alger et Boumerdès, précise le BMS dont la validité en cours s'étalera, ce jour, jusqu'à 18h00. Dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, la canicule est attendue dans la journée d'aujourd'hui de 09h00 à 18h00, ajoute la même source.

G. K.

Après une perturbation

Reprise de la circulation des trains de la banlieue algéroise ouest

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, hier, la reprise normale de la circulation des trains sur la ligne de la banlieue algéroise ouest, après une perturbation enregistrée hier matin. «La SNTF a enregistré le matin de ce mardi 14 sep-

tembre 2021 une perturbation de la circulation des trains sur la ligne de la banlieue algéroise ouest, à la suite d'un incident technique qui s'est produit entre la gare de Gué de Constantine et la gare de Bab Ali», précise la même source. Elle a, dans cadre, noté

que la reprise normale de la circulation a été effective à 8h30.

La Société nationale des transports ferroviaires «s'excuse auprès de son aimable clientèle pour ce désagrément».

H. L.

R. N.

Le dinar poursuit sa chute



Djalou@hotmail.com

Forêt de «Belzaouche» à Tissemsilt

Un incendie ravage 3,5 hectares d'arbres

■ Un incendie s'est déclenché lundi soir au niveau de la forêt de «Belzaouche», dans la commune de Sidi Antri (wilaya de Tissemsilt), ravageant 3,5 ha d'arbres forestiers, ont indiqué, hier, les services de la Protection civile.

Par Hakim M.

Le sinistre a détruit des pins d'Alep et des chênes verts, précise la même source, ajoutant que les éléments de la Protection civile sont parvenus à maîtriser l'incendie jusqu'à une heure avancée, permettant de sauver de grandes superficies de cette forêt qui se caractérise par sa couverture végétale dense.

L'intervention des agents de la Protection civile a également permis de sauver plusieurs habitations rurales voisines, selon la même source, ajoutant que plus de 40 agents de la Protection civile et de la circonscription des forêts, 8 camions d'extinction de différentes tailles ainsi que la colonne mobile de lutte contre les incendies de forêt de la Protection civile ont été mobilisés pour venir à bout de cet incendie, dont les causes sont

encore inconnues.

La direction de wilaya de la Protection civile a mobilisé, dans le cadre du plan d'intervention et de lutte contre les incendies de forêt et les récoltes agricoles, lors de la saison estivale actuelle (du 1^{er} juin au 31 octobre), 770 agents d'intervention et 92 camions et engins, en plus de l'installation d'une colonne mobile au niveau de la commune de Sidi Slimane, rappelle-t-on.

H. M.

Mostaganem

Un escroc arrêté et 1,3 million DA récupérés

La Brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya de Mostaganem a réussi à récupérer la somme de 1,3 million DA faisant l'objet d'une escroquerie et ont arrêté le mis en cause, a-t-on appris, hier, de ce corps de sécurité.

La même source précise que l'opération est intervenue suite à une plainte déposée par la victi-

me, selon laquelle elle a fait l'objet d'une escroquerie par l'un de ses proches, lui subtilisant la somme de 1,3 million DA.

Le mis en cause a fait croire à la victime qu'il allait l'aider à acquérir une voiture neuve. Pour cela, il l'a accompagné à la wilaya d'Oran, avant de profiter du moment où la victime est entrée dans une agence de

vente pour prendre la fuite avec l'argent. Les recherches enclenchées par les éléments de la brigade ont permis l'arrestation du mis en cause (30 ans), qui a prétendu avoir été victime d'une agression par des inconnus à l'aide d'armes blanches qui lui ont volé la somme en question, indique la même source. Le mis en cause a fini par reconnaître les faits et avoir élaboré un plan pour dérober la somme. Accusé d'escroquerie, une procédure judiciaire a été lancée contre le suspect qui a été présenté devant le parquet du tribunal de Mostaganem avant d'être placé sous contrôle judiciaire, a-t-on indiqué.

H. L.

R. N.